

13 juin 2022

Mise à jour concernant la fin de l'état d'urgence sanitaire

À la suite de l'annonce de la fin de l'état d'urgence sanitaire par le gouvernement du Québec le 1^{er} juin dernier, le comité de coordination des événements (CCE) a évalué les impacts pour la Corporation.

La loi mettant fin à l'état d'urgence sanitaire n'apporte aucun changement au niveau des mesures sanitaires en vigueur dans les installations de la Corporation, compte tenu du fait que celles-ci sont toujours prévues par décret ou par arrêté ministériel.

Le port du masque continuera donc à être **obligatoire à l'intérieur du quartier général (aires communes et de circulation) et dans les centres opérationnels**. Le port du masque demeure **recommandé dans le milieu de travail, notamment les garages, à l'extérieur des établissements de la Corporation et dans l'ambulance et autres véhicules corporatifs, s'il n'y a pas de patient**. Un retrait précoce de l'obligation du port du masque serait susceptible d'augmenter les cas de contamination, le retrait préventif de personnel supplémentaire et ainsi d'avoir un impact sur la gestion des effectifs sur le terrain, en plus de nécessiter plus de suivis via des tests de dépistage préventifs.

Tests de dépistage

Les dépistages préventifs demeurent obligatoires, puisque le ministère de la Santé et des Services sociaux suit les recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec quant à l'application de ces tests pour les travailleurs de la santé qui auraient été en contact avec des cas positifs. Tout le personnel ayant eu un contact significatif avec un cas positif à la COVID-19 devra donc passer un test de dépistage, comme c'est déjà le cas. Le temps ne sera pas rémunéré si le test est fait à l'extérieur du temps de travail.

Soyez assuré(e)s que dans l'éventualité où l'évolution de la situation et des directives gouvernementales permettraient d'apporter davantage d'assouplissements aux mesures en place, vous en serez informé(e)s dans les meilleurs délais.

Émilie Nadeau
Directrice adjointe des ressources humaines